

ACTION POUR L'UKRAINE

Les personnes physiques qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site : <https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire.

Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations.

Vous recommanderez aux particuliers souhaitant accueillir ou accompagner des Ukrainiens de se signaler sur cette plateforme, qui recense les partenaires associatifs "de confiance", connus de l'État, dans un contexte où des initiatives de tous ordres pourraient se développer.

Vous diffuserez le lien vers cette plateforme sur votre site internet.